



## Note de cadrage

### Projets d'échanges ou de séjours linguistiques de longue durée

---

#### Le Proviseur

Dossier suivi par  
Jean-BASTIANELLI  
Téléphone  
05.62.15.42.15

Courriel  
contact.lycee.fermat  
@ac-toulouse.fr

Parvis des Jacobins  
BP 7013  
31068 TOULOUSE cedex 7

Les séjours de longue durée à l'étranger sont un atout remarquable pour la formation des jeunes : apprentissage linguistique, bien sûr, mais aussi ouverture culturelle, ouverture sur le monde, occasion de rencontres formatrices et fondatrices, temps de maturation intellectuelle et humaine.

Afin qu'un projet soit possible et profitable, il est nécessaire qu'il soit préparé de façon pertinente et inscrit dans un cadre cohérent avec le parcours scolaire. Les éléments suivants sont, en ce sens, indispensables.

- 1- Définition précise du contexte scolaire et institutionnel :
  - Cadre institutionnellement établi par des accords de gouvernements (Programme Brigitte Sauzay, Programme Voltaire...)
  - Cadre associatif ou privé
  - Justification de la scolarisation lorsqu'il y a un impact sur l'année scolaire
  - L'accueil d'un élève en retour est institutionnel dans le cadre des projets franco-allemands, mais ne peut être garanti dans les autres cas
- 2- Entretien et présentation du projet par l'élève et ses parents au professeur principal et au proviseur :
  - Définition de la faisabilité scolaire
  - Calendrier à retenir
  - Répercussions éventuelles sur le déroulement de la scolarité et sur l'orientation

---

Jean Bastianelli